



COMPTE RENDU

Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2026 à VILLARD-DE-LANS

Nombre de participants :

102 personnes à l'émargement, 75 votants et pouvoirs.

Le 3 avril 2026 à 9 h 15 les membres de la Fédération des Alpagnes de l'Isère se sont réunis à la Salle de La Coupole à Villard-de-Lans, en Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) sur convocation du Président Pierre NICOLAS.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Pierre NICOLAS, président de l'Association. Il était assisté des membres du Bureau suivants, depuis la salle ou la tribune :

- Denis Rebreyend, vice-président,
- Guy Durand, vice-président,
- Florent Salvi, trésorier,
- René Jacquin, secrétaire.

Mme Emmanuelle Ortuno, commissaire aux comptes de l'association, régulièrement convoquée, était excusée.

Plus d'un tiers des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour des résolutions a été rappelé par le Président :

- Approbation du rapport moral et du rapport d'activité
- Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels de l'exercice écoulé, des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, et approbation des conventions réglementées
- Renouvellement du Conseil d'Administration

Il a été fait lecture des différents rapports et le Président a mis aux voix les résolutions, conformément à l'ordre du jour.

Résolutions à l'ordre du jour

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITE

APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE ECOULE, DES RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ET APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Extraits des Délibérations

Assemblée Générale du 3 avril 2026 à VILLARD-DE-LANS

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Approbation du rapport de gestion, des comptes annuels de l'exercice écoulé, des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, et approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, déclare approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat excédentaire de +16.954 € et un total de bilan de 608.407 €.

Les administrateurs concernés par les conventions n'ont pas pris part au vote.

Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Proposition d'affectation du résultat excédentaire de +16.954 €.

L'Assemblée Générale décide d'imputer le résultat sur le fonds associatif.

Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du Conseil d'Administration

A l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Au titre du renouvellement du 3^{ème} tiers du Collège des membres élus, sont renouvelés dans leurs mandats les candidats à leur réélection :

- CHARRIERE Vincent
- GIROUD Didier
- JADIS Quentin
- NICOLAS Pierre
- PLANÇON Laurent
- REBREYEND Denis
- MILLET Régine

- Les candidatures de **Daniel ROCHAS** et **Marc LESTY** sont approuvées et affectées en lieu et place des démissionnaires du 3^{ème} tiers.



Fédération
des Alpagnes
de l'Isère

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Assemblée Générale du 3 avril 2026 à VILLARD-DE-LANS

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ, DES RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, ET APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, déclare approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat excédentaire de +16.954 € et un total de bilan de 608.407 €.

Les administrateurs concernés par les conventions n'ont pas pris part au vote.

Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Proposition d'affectation du résultat excédentaire de +16.954 €.

L'Assemblée Générale décide d'imputer le résultat sur le fonds associatif.

Décision prise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir rappelé le contexte statutaire, Pierre NICOLAS fait état des mandats à renouveler.

Rappel des Statuts de l'association :

- *Renouvellement du Collège des Membres Élus par tiers tous les 3 ans (art. 9 des statuts) ;*
- *En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres ; il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés" (art. 9 des statuts).*
- *Tout membre du Conseil qui sans excuse n'a assisté à aucune réunion entre 2 Assemblées Générales peut être considéré comme démissionnaire" (art. 10 des statuts).*

Tiers renouvelable en 2026 (3^{ème} tiers) :

- CHARRIERE Vincent
- GIROUD Didier
- JADIS Quentin
- NICOLAS Pierre
- PLANÇON Laurent
- REBREYEND Denis
- MARIE Patrice absent aux réunions de CA depuis 3 ans
- MILESI Angélique n'est pas candidate à sa réélection
- MILLET Régine

Les membres de ce 3^{ème} tiers sont candidats à leur réélection, sauf :

- Angélique MILESI, qui a fait part de son souhait de ne pas renouveler sa candidature,
- Patrice MARIE, qui est considéré comme démissionnaire, ayant été absent aux réunions de CA depuis 3 ans.

Candidats déclarés :

- En Matheysine : Daniel ROCHAS, éleveur de bovins, Président du GP de l'Obiou
- En Oisans : Marc LESTY, membre de l'AFP d'Auris en Oisans

Par ailleurs, il est proposé de mobiliser en cours d'année 2026, dans les équipes d'élus municipaux et intercommunaux, des candidatures à présenter à l'AG de 2027, aux postes pouvant être vacants dans les 1^{er} et 2^{ème} tiers du Collège des membres élus.

Pierre NICOLAS met au vote l'élection des candidats.

Il demande si les adhérents présents souhaitent un vote à bulletin secret. La réponse de l'Assemblée est que le vote à main levée est suffisant.

Il est procédé au vote à main levée sur la base des candidatures listées précédemment.

Les candidats sont élus/réélus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

A l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Au titre du renouvellement du 3^{ème} tiers du Collège des membres élus, sont renouvelés dans leurs mandats les candidats à leur réélection :

- CHARRIERE Vincent
- GIROUD Didier
- JADIS Quentin
- NICOLAS Pierre
- PLANÇON Laurent
- REBREYEND Denis
- MILLET Régine

- Les candidatures de **Daniel ROCHAS** et **Marc LESTY** sont approuvées et affectées en lieu et place des démissionnaires du 3^{ème} tiers.

Les membres du 3^{ème} tiers du CA sont donc élus/réélus pour 9 ans (*art. 9 des statuts*). Leur renouvellement aura lieu en 2035.



L'Assemblée Générale Ordinaire a été suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui fait l'objet d'un compte-rendu spécifique, puis des échanges techniques sur la saison 2026 ont eu lieu, sur les thèmes du sanitaire, de l'assurance bétail, de la PAC et des MAEC, etc... (cf. dossier technique).

Pierre NICOLAS a clôturé l'Assemblée Générale Mixte à 13 h 15.

Elle a été suivie d'un apéritif offert par les Groupements Pastoraux du Vercors 4 Montagnes et d'un repas offert par la Communauté de Communes du Massif du Vercors.

